

Tél : 26.09.79

E-mail : capitainerie@cnc.asso.nc

RESTITUTION PLACE OU VENTE BATEAU

MEMBRE		
Nom :	Prénom :	N° membre :
Nom du bateau :		Immatriculation :
Place :		

RESTITUTION PLACE

- RESTITUTION DEFINITIVE de la place au CNC le : (*)

VENTE DU BATEAU

Vente effectuée le :

Avec :

- RESTITUTION DEFINITIVE de la place au CNC le :
- PRET de la place à l'acheteur du bateau.

Période ferme de 6 mois maximum à compter de la date de transfert de propriété, à condition que ce dernier se fasse membre.

Le locataire demeure seul responsable du paiement de la redevance de warf, qui augmentera de 50% pendant toute la durée du prêt (article VI.9 du Règlement Intérieur).

COORDONNÉES DE L'ACHETEUR :		
Nom :	Prénom :	N° membre :
Nom du bateau (Si changement) :		
Adresse :		
E-mail :		
Tél fixe :	Mobilis :	Bureau :
CO - PROPRIETAIRE (s'il y a lieu)		
Nom :	Prénom :	N° membre :
Adresse :		
E-mail :		
Tél fixe :	Mobilis :	Bureau :

A Nouméa, le.....

Signature du membre / vendeur

Signature de l'acheteur

(*) **ARTICLE III.7 :** En cas d'information de libération d'une place après le 15 du mois, l'attributaire de la place sera facturé jusqu'à la fin du mois suivant.